



ANNULATION DES 1/8^e, ¼ et ½ FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS (H & F) ET CRITERIUM NATIONAL CADET(TE)S 2020

INFORMATION AUX CLUBS ET COMITES PARTICIPANTS

En application du principe de précaution devant la phase 2 de propagation du coronavirus, le Bureau directeur fédéral et la Commission nationale de Boxe Amateur (CNBA) ont décidé collégialement d'annuler les 1/8^e, ¼ et ½ finales des Championnats de France juniors (H & F) et Critérium national cadet(te)s 2020 se déroulant au Parc départemental d'Olhain (62), du 06 au 08 mars 2020.

Par la même occasion, les finales des Championnats de France juniors (H & F) et Critérium national cadet(te)s 2020 initialement organisées à Saint-Quentin-Fallavier le 14 mars 2020, sont également annulées.

Pour l'instant, un éventuel report n'étant pas d'actualité, une décision ultérieure sera prise suite à l'évolution de la situation et la disponibilité des organisateurs. La Fédération vous tiendra informés des suites à donner.

Le Bureau directeur fédéral et la CNBA remercient le Comité régional de boxe des Hauts-de-France, le Comité départemental de boxe de l'Isère, le Parc départemental d'Olhain, la ville de Saint-Quentin-Fallavier, leurs équipes, les spectateurs, les partenaires et autres pour leur compréhension face à cette situation exceptionnelle.

Pour les clubs participants, étant donné le contexte actuel, pour toute demande de prise en charge de frais initialement engagés (hébergement, déplacement en train/avion), nous vous invitons à procéder à des demandes d'annulation et/ou remboursement. En cas de refus, veuillez transmettre au Secrétariat des Compétitions nationales amateurs (sonia.sadli@ff-boxe.com), pour traitement des remboursements au cas par cas, les éléments suivants :

- Originaux des titres de transport et/ou preuve de réservation d'hébergement ;
- Attestation ou preuve mentionnant le refus de remboursement de la compagnie de train ou aérienne.